

## Vottem, mon Amazonie

*Vottem, aujourd'hui, n'est plus un village. Je m'y rends très souvent. Je tente d'y retrouver quelque chose du XIX<sup>e</sup> siècle. Tout a changé. Entre les temps, pourtant, le sillage d'une émotion qui perdure. Le nom des rues et le nom des gens. La rue Vert-Vinâve, qui conduit à l'église. La rue du Plope. Le Bernalmont, un peu plus loin, et les chemins qui descendent à Liège. Le fleuve, en bas, qui coule. La ville, d'où montent des rumeurs, la ville et ses attraits, ses prestiges. Les potagers domestiques serrés à l'ombre des terrils. Leur appareillage de planches, de bidons, de tuteurs et d'outils. Les murmures, encore, d'activités anciennes. Le maraîchage, les houillères, les pigeons et les coqs, la fabrication des armes. La voix des gens à qui je m'adresse. Les histoires qu'ils racontent. L'intérêt passionné qu'ils y trouvent. Les mines ont fermé il y a plus d'un demi-siècle. Tout s'est éteint dans le désordre et la souffrance, nouvelle, de la désindustrialisation. À l'église, dans de vieilles armoires, j'ai retrouvé des bannières de procession du XIX<sup>e</sup> siècle. La statue de saint Étienne, le patron de Vottem, et celle de la vierge Marie, ramenée de France en 1890. L'orgue est toujours là. Il trône au jubé, un peu décati. Il avait été commandé en 1870 à M. Clérinx, facteur d'orgues à Saint-Trond, grâce à une souscription à laquelle on avait répondu en nombre. Au sol, les pavés de pierre bleue, lustrée, noircie montrent l'immense entrelacs des veinules, des accrocs, des pas, des histoires. L'odeur, où se mêlent l'encens, la pierre et le bois, déborde et assemble les temps, où malgré moi je bascule.*

## À propos des femmes-parachutes

Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Vottem, petit village de la ceinture industrielle de Liège, l'eau était fournie par des puits, autour desquels on se retrouvait. Parfois ils s'asséchaient, lorsque la chaleur était trop longue, en été, mais pas souvent. Les puits étaient les trous noirs de Vottem, arrimant l'un à l'autre le dessus et le dessous du paysage (d'autres puits, ceux des houillères, autour du village, plongeaient à des centaines de mètres dans les fosses où se trouvait le charbon. Les hommes y descendaient serrés dans des cages retenues par d'immenses crémaillères puis lâchées brutalement dans le vide). À Vottem, au village, il arrivait, par désespoir ou plus souvent par mégarde, que l'on tombe dans les puits. Gaspard Marnette s'en était avisé. Le 13 septembre 1873, lit-on dans sa Chronique, vers 8 heures du soir, alors qu'il faisait nuit noire, on entendit Barbe Defize, la servante de Théodore Dupont, appeler au secours du fond du puits attenant à la maison de son maître. On s'en vint chercher, pour secourir l'infortunée, la grande échelle que possédait Gaspard. Mais elle ne fut pas utile, car dans l'entretemps qu'on l'amenait, « on avait laissé descendre une corde dans le puits avec laquelle la fille Defize s'était liée, et on l'avait remontée au jour sans accident ». Elle n'avait aucune blessure. Gaspard s'en étonna. Comme il lui importait de rendre raison des phénomènes, il revint à ses notes. Celles-ci lui permirent d'établir que Barbe Defize était, en peu de temps, la cinquième femme de Vottem tombée dans un puits sans se faire aucun mal : « On suppose que les jupons de la femme forment lorsqu'elles sont précipitées dans cet espèce de large tuyau comme l'est un puits, une espèce de parachute qui amortit le coup. Et puis, il faut tenir compte de l'eau qui n'offre qu'une douce résistance au corps tombé. Mais l'on pourrait bien s'y noyer, précise-t-il, et aussi se heurter et briser la tête contre la paroi. »

Il y a, à Vottem, au XIX<sup>e</sup> siècle, des femmes-parachutes tombant mollement dans les puits du village. Depuis que j'en ai lu le récit, chez Gaspard, il me semble constamment les revoir. Je les imagine, tombées, effrayées, puis remontées, bientôt souriantes, dans l'émoi de la peur, encore, et du sauvetage que chacun, autour du puits, se plaît à commenter. Je ne cesse de revenir à cela qui, chez moi, se montre comme un tableau, une image, un souvenir, et paraît silencieusement combler mon désir de passé. Mais comment m'en expliquer ? Et quelle relation d'intelligence puis-je entretenir aujourd'hui avec une image si belle et si fragile ? À quel mode de savoir peut-elle conduire ? Et quelles en sont les conditions ? Telles sont les questions qui se trouvent à l'origine de ce livre.

## Invention de la Chronique de Gaspard Marnette

Je connais depuis longtemps la Chronique de Gaspard Marnette, mais je n'avais pas osé, jusqu'ici, vraiment m'y affronter. Trop de transparence, sans doute, comme si c'était là le voile d'une infinie complexité : l'énigme de la condition documentaire et, pour moi, le lieu idéal, mais longtemps inaperçu, d'où l'histoire peut se penser<sup>1</sup>. C'est un ami, René Leboutte, qui me l'a fait découvrir dans les années quatre-vingt, alors qu'il préparait une thèse de démographie historique consacrée à l'industrialisation de la Basse-Meuse. Ainsi allait-il, de village en village, en aval de Liège, rechercher les registres paroissiaux et les archives encore conservés dans les cures. À Vottem, le curé, Frédéric Pâques – haute figure, alors, de la vie vottemoise – lui signala qu'il avait récemment découvert, dans un coin de la sacristie, soutenant le dos d'une armoire branlante, six cahiers manuscrits dont personne avant lui ne paraissait avoir noté l'existence. Il s'avéra qu'il s'agissait d'une chronique tenue, pendant plus de quarante ans, par un ouvrier armurier de Vottem, Gaspard Marnette, né en 1837 dans une maison de la rue Vert-Vinâve où il vécut jusqu'à sa mort, en 1908. Un érudit local un peu revêché, échevin retraité et généalogiste à ses heures, en avait entrepris la lecture. Il y voyait, disait-il, la pièce manquante à l'ouvrage qu'il rêvait d'écrire, ce qu'il fit, effectivement, peu après, publiant à compte d'auteur une *Histoire de Vottem* dont l'intérêt essentiellement onomastique n'échappa

---

1. J'ai tenté d'indiquer quelques pistes à ce propos dans l'article suivant : *La Condition documentaire. Libres propositions pour une intelligence plurielle du document et de ses usages*, dans Anne REVERSEAU, Sarah BONCIARELLI et Carmen VAN DEN BERGH, *Littérature et document autour de 1930. Hétérogénéité et hybridation générique*, « La Licorne » (Presses universitaires de Rennes), vol.109, 2014, p. 21-38. Le présent livre en est, d'une certaine manière, la mise en œuvre.

peut-être pas totalement aux amis de l'auteur et aux quelques élus du conseil communal auxquels le volume fut adressé<sup>2</sup>. Les cahiers, par chance, grâce à l'amicale entremise du curé et malgré les réticences de l'érudit local qui les tenait jalousement, furent bientôt confiés à René Leboutte. Il parvint, non sans mal, à les faire déposer aux archives de l'évêché de Liège, où ils sont encore conservés<sup>3</sup>.

Sur la page de titre du premier cahier, on peut lire : « Mélange de faits qui se sont passés à l'église et dans la commune de Vottem depuis 1857. Recueillis par Gaspard Marnette, fils. » S'ensuivent, tout au long des six cahiers, environ deux mille cinq cents pages entièrement couvertes d'une écriture appliquée, comme serait celle d'un écolier. Écrites au fil des jours, des semaines et des ans, elles traversent ainsi toute la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour prendre fin au seuil de l'année 1903. Gaspard est ouvrier armurier, faiseur de bois de fusils. Son père, prénommé Gaspard également, est limeur de fourchettes. Il est, comme la plupart en ce temps, analphabète. Gaspard, le fils, a fréquenté l'école primaire de Vottem pendant quelques années, avant d'entrer en apprentissage, à Liège, pour s'y former au métier d'armurier. Il sait lire et il sait écrire. Il consacre tous les loisirs de sa vie d'adulte à composer sa Chronique, écrivant, décrivant, jour après jour, dans l'intimité de sa chambre, et dans la réclusion où il se tient, les faits et les gestes des gens de Vottem.

Nous nous convainquîmes aussitôt qu'il s'agissait là d'un document ethnohistorique de première importance, sans doute à nul autre pareil. René Leboutte y recourut abondamment pour étayer, dans sa thèse, ses analyses de démographie et d'histoire sociale et

---

2. George DEHOUSSE, *Histoire de Vottem*, s.l., s.d.

3. Archives de l'Évêché, 25, rue de l'Évêché à Liège, documents manuscrits sans cote. Dans les pages qui suivent, la référence à la Chronique est donnée directement dans le texte, après chaque citation ou chaque groupe de citations, par la mention du cahier, en chiffres romains, de la page et, éventuellement, de la date.

pour les élever à la dimension d'une anthropologie historique<sup>4</sup>. Par la suite, il en proposa une anthologie raisonnée et très utilement commentée dans un ouvrage qu'il intitula : *L'Archiviste des rumeurs*<sup>5</sup>. Peu après, nous y revînmes encore dans un autre volume, écrit avec notre vieux professeur d'histoire à l'université de Liège, Étienne Hélin, consacré aux paroles d'en bas et aux témoignages concernant la condition populaire<sup>6</sup>. La chronique de Gaspard en constituait, évidemment, une pièce maîtresse, témoin privilégié dont nous ne cessons de convoquer la parole. Depuis, la vie de Gaspard semble s'être refermée sur elle-même. C'est ce dossier, aujourd'hui, qu'il m'importe d'ouvrir à nouveau<sup>7</sup>.

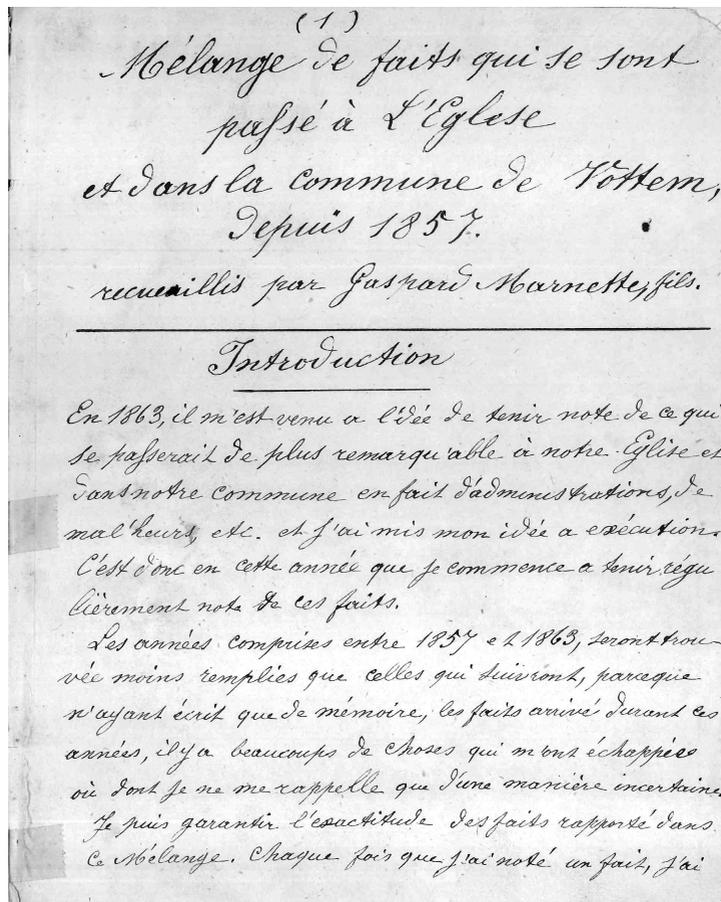
---

4. René LEBOUTTE, *Reconversions de la main-d'œuvre et transition démographique. Les bassins industriels en aval de Liège*, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

5. René LEBOUTTE, *L'Archiviste des rumeurs. Chronique de Gaspard Marnette, armurier, Vottem 1857-1903*, Liège, Éditions du Musée de la vie wallonne, 1991.

6. Carl HAVELANGE, René LEBOUTTE et Étienne HELIN, *Vivre et survivre. Témoignages sur la condition populaire au pays de Liège (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Liège, Éditions du Musée de la Vie Wallonne, 1994.

7. Je tiens à remercier très chaleureusement René Leboutte dont l'amitié et la générosité, malgré l'éloignement, n'ont jamais fait défaut. Je bénéficie, dans le cadre de cette recherche, non seulement du travail considérable dont *L'Archiviste des rumeurs* est le résultat, mais également des archives et des notes qu'il a bien voulu mettre à ma disposition.



Gaspard MARNETTE, *Mélange des faits qui se sont passés à l'église et dans la commune de Vottem*, I, 1.

## Qu'est-ce qu'un témoin ?

Il me semble en effet que nous nous sommes trompés ou, tout au moins, que nous nous sommes laissés aveugler par notre enthousiasme insuffisamment critique à célébrer la parole des humbles, reconduisant ainsi, sans nous en rendre compte, les hiérarchies de savoir et de pouvoir en lesquelles, tacitement, se sont établies les sociétés contemporaines. L'affaire concerne les historiens, je vais y revenir, mais aussi, plus généralement, l'ensemble des dispositifs de connaissance qui, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ont déterminé l'élaboration de savoirs sur le peuple. La chose est bien connue aujourd'hui. Il importe cependant d'y revenir brièvement et d'envisager, précisément, la part commune d'une *rhétorique du témoignage* qui engage essentiellement, j'en ai la conviction, la constitution de ces savoirs. Dans la diversité des visées et des contextes – enjeux culturels, sociaux, biologiques et politiques de l'âge des masses – toujours, en effet, il s'est agi de *prendre le peuple à témoin*. Écrivains, enquêteurs, sociologues, médecins, hygiénistes, tous, à leur manière, depuis les débuts de l'âge industriel, s'y sont appliqués : prendre le peuple à témoin pour en manifester l'existence, d'abord, pour le constituer dès lors en qualité d'entité séparée et pour se donner enfin latitude et autorité d'en révéler les singularités. Le témoignage – sa mise en usage appropriée – est l'opérateur qui, à la fois, rend visible une différence générique et constitue la parole savante en son autorité. Le témoignage, ainsi entendu en son sens le plus large, c'est-à-dire comme instance médiatrice entre le savoir et le réel, établit une topographie des écarts<sup>1</sup>. Il suggère, également, quelles

1. Du point de vue de l'histoire et de l'anthropologie, l'une des plus fortes analyses que je connaisse de ces effets indissociés de savoir et de pouvoir, dans un contexte différent de celui-ci, mais cependant directement utilisable, est donnée par Lucienne

qu'en soient la forme et l'intensité, entre le savant et le lointain vers quoi il porte le regard, entre le même et l'autre, une manière de proximité plus ou moins héroïque en laquelle se trouve d'autant renforcée, et comme moralement justifiée, cette logique de la différence et de l'autorité. On en retrouve les traces et la puissance opérative aussi bien dans la littérature, chez Zola, par exemple, l'exact contemporain de Marnette, que dans les enquêtes sur la condition ouvrière, qui se font au XIX<sup>e</sup> siècle l'instrument privilégié d'un savoir sur le peuple directement inspiré par la crainte et l'impérieuse nécessité d'un contrôle et d'une régulation.

Cette configuration testimoniale du savoir ne concerne pas seulement l'institution du peuple au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle circonscrit également, plus généralement, les moyens d'une connaissance doublement marquée par l'esthétique réaliste et l'épistémologie positiviste. L'idéal des *sciences de l'observation* en manifeste, d'un seul tenant, la vocation universelle et le déploiement dans tous les registres du savoir – sciences de la nature et sciences de l'homme, et tout aussi bien l'éthos d'un positionnement dans le monde, une logique visuelle du *discernement* qui se donne à la fois comme instrument de savoir et de pouvoir. Il en va bien entendu de même en histoire qui, à la même époque, de Léopold Ranke à Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, affirme sa scientificité exactement dans les mêmes perspectives. La critique historique s'organise entièrement autour de la notion de *document*, trace « indirecte » du passé, témoignage incertain dont l'historien vérifie l'authenticité et exploite en rigueur les contenus. « Une fois appliquées les opérations de la critique externe et de la critique interne, le document se trouve ramené à un point où il ressemble à l'une des opérations scientifiques par lesquelles se constitue toute science objective : il devient une observation », lit-on par exemple dans la célèbre

STRIVAY, *Enfants sauvages. Approches anthropologiques*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines), 2006.

*Introduction aux études historiques* de 1898<sup>2</sup>. Le document, catégorie historique du témoignage : il ne m'importe pas de redire ici les apories du scientisme, ni les critiques dont il fera bientôt l'objet ; mais d'indiquer, seulement, la convergence entre les premières constructions historiques de la notion de document et la mise en œuvre, à la même époque, d'un savoir sur le peuple même soutenu par l'opérativité ambiguë de la *rhétorique testimoniale* que j'évoquais à l'instant. De cela, l'historiographie plus tardive des cultures populaires reste pleinement héritière.

Chacun, sans cesse, le dit et le redit : les témoignages d'en bas sont d'une grande rareté, puisqu'en effet les humbles n'écrivent pas, ou très peu. Dès lors que les historiens, à partir, surtout, des années soixante-dix, ont peu à peu délaissé les rives d'une histoire sociale à la fois sérielle et quantitative, pour lui préférer, en toutes ses déclinaisons, une histoire culturelle soucieuse des contenus singuliers se dégageant à fleur de mots, à fleur de peau, l'invention et l'exploitation de tels témoignages ont constitué l'un des enjeux majeurs de la nouvelle historiographie. Menocchio, Pierre Rivière, Pierre Ignace Chavatte ou Étienne Bédé, pour ne citer qu'eux, parmi les plus connus, en sont devenus durablement les héros<sup>3</sup>. Chaque

---

2. Charles-Victor LANGLOIS et Charles SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, Lyon, ENS Éditions, 2014, p. 43-48 (1<sup>re</sup> édition : 1898).

3. Quoi qu'il en soit, bien entendu, des différences de contextes et d'approches parfois radicales qui séparent ces ouvrages importants. Michel FOUCAULT, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1973 ; Carlo GINZBURG, *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1980 ; Rémi GOSSEZ, *Un ouvrier en 1820. Manuscrit inédit de Jacques Étienne Bédé*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; Alain LOTTIN, *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1979 ; Jean VASSORT, *Les Papiers d'un ouvrier au siècle des Lumières. Pierre Bordier : une culture paysanne*, Paris, Champ Vallon, 1999. Il m'importe de citer encore le dernier livre d'Arlette FARGE, dont la perspective de recherche est proche de celle qui sera mise ici en œuvre : *La Révolte de Mme Montjean. Histoire d'un couple d'artisans au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2016. À cet égard, les recherches menées par Amandine Servais à propos de la

fois, la perle rare ou la montre en or! Le sentiment d'atteindre, comme en direct, la vie des humbles ainsi s'exprimant dans la nudité des mots et non plus dans l'artifice des reconstructions savantes ni dans l'anonymat des séries statistiques. Et le sentiment, pour l'historien, d'être responsable, d'être en charge de cette voix qui s'élève du passé, d'autant plus précieuse qu'elle est rare, ténue et fragile; d'autant plus signifiante, dans ce contexte historiographique, qu'elle instrumente idéalement la vocation célébrative en laquelle, pour une part, s'inscrit l'étude des cultures populaires; le sentiment, dès lors, pour l'historien, d'en être comme le dépositaire et l'avocat. Car cette parole inespérée, évidemment, ne peut être entendue ni donnée seulement pour elle-même: elle a valeur de document, elle a valeur de témoignage et c'est seulement au terme d'une élaboration critique serrée qu'elle pourra dire, vraiment, ce dont elle témoigne et comment elle en témoigne, c'est-à-dire qu'elle sera à même de signifier ce qui, en elle, vaut pour l'ensemble de la société ou de la culture dont, en effet, elle témoigne. Un témoin, c'est une évidence, témoigne toujours d'autre chose que de lui-même...

L'opération testimoniale de l'avocature historienne est donc, en partie, paradoxale puisqu'en effet elle célèbre et rend visibles les « paroles de peu » et qu'en même temps, parce qu'elle les institue en cette qualité de témoins, parce qu'elle a pour propension, ainsi, de les réduire à des « observations bien faites », elle les renvoie à l'anonymat dont elle venait de les sortir. Cette déclinaison contemporaine de la *rhétorique du témoignage* est donc lourde d'effets. Par-delà les différences d'intentions, de contextes, de méthodes, de traitements, elle rend visible une ligne de crête en laquelle, des premières élaborations d'un savoir sur le peuple au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'étude contemporaine des « cultures populaires », paraît se maintenir une même articulation des savoirs aux objets sur lesquels ils

poétique et de l'épistémologie fargiennes m'ont été également d'une aide très précieuse.

se portent. La question, bien évidemment, est indissociablement méthodologique et politique. Elle est aussi herméneutique puisque des réponses que nous lui apporterons, ou de la vigilance en laquelle on se tiendra, dépend la possibilité même de lire, de lire vraiment, la Chronique de Gaspard Marnette.